

DEC25056DAJ

Décision du 17 mars 2025 portant renouvellement du mandat de M. Stéphane AYMERICH en qualité de Délégué aux infrastructures de recherche (DISC)

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-01) modifiée portant organisation des Directions et Délégations du siège de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 10 mars 2021 portant nomination de M. Stéphane AYMERICH, en qualité de Délégué aux infrastructures de recherche (DISC) auprès de la Directrice Générale Déléguée à la science et à l'innovation pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} avril 2021,

Vu la décision du 17 mars 2025 portant renouvellement de Mme Carole CARANTA en qualité de Directrice Générale Déléguée à la science et à l'innovation (DGDSI) pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} avril 2025,

Décide :

Article unique :

A compter du 1^{er} avril 2025, M. Stéphane AYMERICH, Directeur de Recherche de classe exceptionnelle, est renouvelé dans ses fonctions de Délégué aux infrastructures de recherche (DISC) auprès de la Directrice Générale Déléguée à la science et à l'innovation pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 17 mars 2025

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

